



Syndicat Unitaire et
Pluraliste du Personnel

CR du CCE du 31 mars 2016

TSA, le 06/04/2016

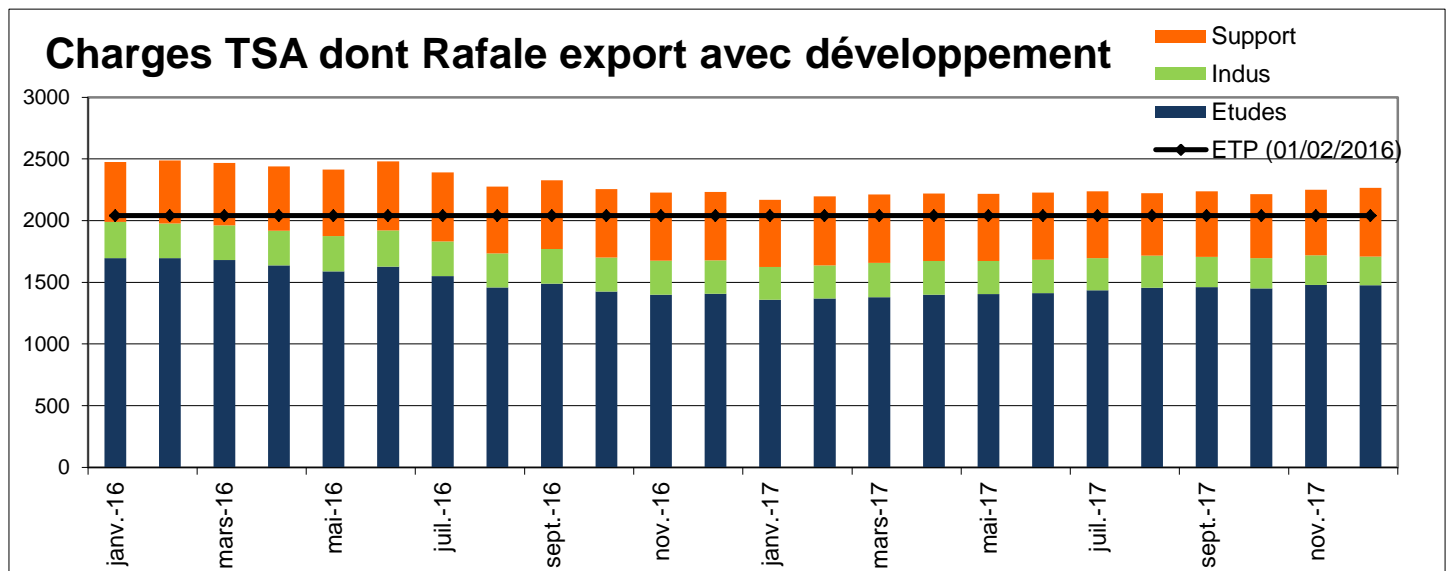
SUPPer est adhérent à



www.supper.org

CCE marathon qui a duré toute la journée : au lieu de simplifier les procédures, la Loi Rebsamen telle que l'applique notre direction, multiplie les présentations et les réunions. Noyés sous les informations, souvent répétées entre commissions et séances plénières, les élus CCE ont bien du mal à s'en sortir. En tous cas les élus SUPPer ont quitté la réunion à midi pour participer à la manifestation nationale contre la Loi Travail. Ayant déjà refusé le report de réunion demandé par SUPPer, la direction a aussi refusé d'entendre la déclaration que nous avons préparée concernant la désignation des administrateurs salariés, pour le point qui se déroulerait en notre absence : vous en aurez la primeur dans ce tract !

Les charges de TSA ont été mises à jour en février, en prenant pour hypothèse la notification mi-2017 d'un contrat Rafale export avec du développement et une anticipation des travaux de 6 mois. Les charges industrielles sont basées sur un rythme de production de 2 Rafale par mois.



TSA est actuellement en **surcharge excessive** : nous avons 25% de travail au-delà de nos effectifs directs. Ceci est traité en partie par de la sous-traitance, des prestataires, mais cela va certainement se traduire par des retards de livraison. Nous allons "pousser la bosse" de charge...avec tous les dégâts collatéraux connus : objectifs non tenus, travail le vendredi après-midi, horaires étendus, travail chez soi, stress, burn-out,

Les élus SUPPer ont fait remarquer que lorsque nous avons des courbes en sous-charge, tout de suite un plan d'action (Plan Social ou GAE) était lancé. Là on attend, en promettant des embauches, mais le chiffre de 300 embauches annoncé en 2012-13 en cas de contrat NOOR n'est plus d'actualité. Les embauches s'étalent dans le temps au rythme de 70-80 par an...C'est plus réaliste et plus facilement assimilable.

La politique de R&D a été rappelée : elle repose sur un financement interne (ENF : Etudes Non Financées) et sur les PEA (Plan d'Etudes Avancées) que nous finance la DGA. Les sujets d'étude ont été présentés dans leurs grandes lignes, en précisant que c'est un sujet éminemment confidentiel. Les projets font la part belle à la ligne ECS (avions de combat), avec deux gros projets pour ISR(Renseignement). Il faut aussi souligner que la ligne ISR bénéficie des retombées technologiques d'ECS ; le meilleur exemple étant l'antenne active étudiée pour le RBE2 qui a permis de développer une antenne active pour le Search Master.

Les résultats 2015 de TSA exceptionnels vous ont déjà été présentés (tract du 26 janvier : CR commission centrale économique). Nous ne reviendrons pas dessus : il est inutile de se faire du mal en commentant ces chiffres mirobolants alors que nous venons de connaître nos fiches de position salariale individuelle.

La nouveauté de ce CCE est une première estimation de la participation (en hausse) et de l'Intéressement (en hausse, mais encore plus rabotée par le plafond de 4% imposé par le siège) :

Participation 2015 calculée : 8,0 M€ Participation mutualisée distribuée : 3,1 M€

Intéressement 2015 calculé : 16,3M€ Intéressement plafonné distribué : 4,8 M€

Participation+ Intéressement calculé : 24,3 M€ Participation+ Intéressement distribué : 7,9 M€

La somme globale distribuée reste identique à celle distribuée l'an dernier, soit 4% de la masse salariale brute.

Mais pour **les salaires les plus faibles, elle va diminuer, alors que pour les plus gros, elle va augmenter!** En effet la règle de répartition en fonction du salaire de l'Intéressement est plus "égalitaire" que celle de la Participation ; comme il y a plus de Participation et moins d'Intéressement distribués, la répartition est plus défavorable que l'an dernier aux bas salaires. C'est purement scandaleux !!

Modification de la désignation des administrateurs salariés

Jusqu'à présent chaque société du Groupe avait deux administrateurs salariés (un cadre et un non cadre) élus pour 6 ans à l'issue d'une élection particulière où tous les salariés étaient conviés. Désormais, la direction du groupe, demande à chaque société de **remplacer cette élection par une désignation** par les deux premières organisations syndicales de chaque société. La direction y voit plus de souplesse, plus de facilité en cas de vacance d'un siège et plus de respect du poids des organisations syndicales. Or derrière ce "respect", SUPPer voit surtout un arrangement entre "puissants" et rappelle que le gain du poste "non-cadre " de TSA par SUPPer en 2004 avait été révélateur des pratiques du conseil d'administration .L'administrateur salarié assiste à un simulacre de conseil où toutes les décisions ont été discutées auparavant, sa voix n'est pas écoutée ; la direction lui impose le secret des décisions prises ce qui rend son rôle complètement stérile et lui interdit toute autre action syndicale dans les instances, et même de distribuer des tracts.

Effectifs prévisionnels fin 2016 par centres : ce sujet a été traité en notre absence, mais les chiffres avaient déjà été donnés en Commission Emploi locale le 24 mars.

TSA	Effectif actif fin 2015	Prévision entrées	Prévision sorties	Prévision effectif actif fin 2016
Brest	833	80	53	860
Elancourt	1085	65	94	1056
Pessac	878	94	36	936
TOTAL	2796	239	183	2852

Autres sujets abordés au CCE en notre absence :

Bilan emploi Handicapés 2015 (déjà vu lors des CE de mars), Objectifs Rémunération variable 2016 (liste et poids déjà vu lors du CCE du 27 janvier, valeurs chiffrées toujours secrètes : il faut atteindre l'objectif les yeux bandés!), Résultats rémunération variable 2015 (chacun les a eu sur sa fiche de position), réorganisation de l'activité "distribution France", impact pour 1 personne sur Elancourt, personne à Pessac, 1CDD et 2 intérimaires à Brest), Réorganisation de la Directions des opération (M Merceur), Questionnaire de satisfaction sur les fonctions support, Plan d'épargne groupe, Enquête satisfaction de nos clients défense.

SUPPer appelle tous ses adhérents et sympathisants et leur famille :

LOI TRAVAIL : SAMEDI 9 AVRIL

Nouvelle manifestation contre la mise en pièce du Code du Travail

Rdv à 14h à la place de la République vers la place de la Nation.